

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION INSTITUTIONNELLE DE L'ECOLE DES
SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INGENIEUR (ESTI) DE THIES EN
VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION A DELIVRER DES
DIPLOMES DE LICENCE ET/OU DE MASTER**

L'équipe d'évaluation :

- Professeur Mababa DIAGNE, Président
- Professeur Cheikh Ahmadou Bamba GUEYE, Membre
- Monsieur Papa Jean Manivar SOW, Membre

Signature
Pour l'Equipe, le Président

M. DIAGNE

Septembre 2017

Sommaire

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction | 3 |
| 1. Présentation de l'ESTI..... | 3 |
| 2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation..... | 4 |
| 3. Description de la visite sur le terrain..... | 4 |
| 3.1. Organisation et déroulement de la visite | 4 |
| 3.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)..... | 5 |
| 4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup..... | 5 |
| 5. Points forts de l'EPES | 16 |
| 6. Points faibles de l'EPES..... | 17 |
| 7. Appréciations générales de l'EPES | 17 |
| 8. Recommandations à l'Etablissement..... | 17 |
| 9. Proposition d'avis..... | 18 |

Introduction

Le 26 juillet 2017, l'équipe d'évaluateurs, ci-dessus mentionnée, a été mandatée par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur (ANAQ-SUP) pour l'évaluation institutionnelle l'Ecole des Sciences et Techniques de l'Ingénieur (ESTI) de Thiès. Ce présent rapport a été rédigé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-sup qui comporte neuf (09) champs à renseigner.

1. Présentation de l'ESTI

L'Ecole des Sciences et Techniques de l'Ingénieur (ESTI) de Thiès, orientée dans le domaine des STEM, a été créée en 2010. L'ESTI a déposé et obtenu l'autorisation provisoire du Ministère de l'enseignementsupérieur et de la recherche sous le Numéro 00111/AG/SAC/MESUCURS/DES/DFSdu 19/10/2010.

Son ambition est de mettre en place une offre de formations centrée sur l'insertionprofessionnelle des jeunes en liaison avec les réalités socio-économiques duSénégal et de l'Afrique. Elle se veut aussi un instrument d'équilibre du système, en ce qu'il permet de compléter la nomenclature des formations par une prise en charge de la forte demande de formations émanant des autres régions concernant le domaine dessciences et des technologies. L'Ecole des Sciences et Techniques de l'Ingénieur (ESTI), établissement privé àvocation nationale et internationale, a pour missions de :

- former des étudiants et des professionnels dans les niveaux Licence, Master/Ingénieur et Doctorat ;
- dispenser des formations continues età la carte destinées auxacteurs du monde professionnel ;
- mener des activités allant dans le sens d'études et d'élaboration deprojets en relation avec les entreprises afin de promouvoir des actions dedéveloppement ;
- procéder à des expertises à l'intention des entreprises publiques ou privéesqui en font la demande.

Depuis la rentrée scolaire 2010-2011, l'ESTI travaille à la mise en place d'uneinstitution de formation d'excellence.

Le plan stratégique à moyen terme 2013-2017 mis en place, vise à consolider cettetémarche.Loin d'être une déclaration d'intention, ce plan fixe des d'objectifs stratégiquesgénéraux et un certain nombre de mesures concrètes, préparant l'établissement àaffronter les défis d'une formation de qualité, répondant aux orientations desautorités en matière d'enseignement supérieur et de recherche

Les organes de gouvernance de L'ESTI sont :

- Le Conseil des Administrateurs,
- Le Conseil Pédagogique,
- La Direction.

Concernant l'offre de formation, l'ESTI a mis en place deux niveaux de formation dans les filières des génies civil et électromécanique :

- le niveau Technicien Supérieur sanctionné par le Diplôme Supérieur de Technologie (DST) ;
- le niveau Ingénieur sanctionné par le Diplôme d'Ingénieur Technologue (DIT).

L'ESTI a aussi basculé dans le système LMD (Licence – Master- Doctorat) à partir de 2014/2015. Ainsi, des licences professionnelles (Bac+3) ont été érigées en lieu et place des diplômes supérieurs de technologie (Bac + 2).

Elle continue cependant à délivrer des diplômes d'ingénieur.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'évaluation a été exhaustif car il a renseigné les 9 champs du guide référentiel de l'évaluation institutionnelle de l'ANAQ. Il est daté d'avril 2017 et comprend 37 pages et 14 pages d'annexes soit 51 pages au total.

Sur les trente et un standards (31) évalués, seuls 5 sont non atteints.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1. Organisation et déroulement de la visite

La rencontre a débuté à 9h 00'. Le Président a pris la parole pour présenter l'équipe (composés de deux académiques et d'un professionnel), les objectifs de la mission assignés aux Experts de l'ANAQ-Sup, les raisons de la composition de l'équipe, les objectifs de l'évaluation institutionnelle selon les directives de l'ANAQ-Sup et l'agenda de la journée pour validation. L'agenda proposé a été validé à l'unanimité.

Ainsi, l'Equipe de l'ESTI présente était composée de :

- Dr Alassane DIENE, Responsable Cellule Interne Assurance Qualité et Professeur Associé,
- Mme Marème Samb DIENG, Responsable du Service de la Scolarité,
- M. Mamadou SENE, Directeur de l'ESTI,
- Dr Serigne DIAW, Directeur des Etudes,
- M. Abdoulaye DIAGNE, Responsable des Finances,
- M. Hamadou Bocar GUEYE, Comptable.

Le Directeur, Monsieur Mamadou SENE, a présenté le contexte de création de l'ESTI qui joue un rôle important dans le désengorgement de Dakar, la sédentarisation des apprenants dans les régions. Il a souligné l'ancrage de l'institution dans les STEM. L'école, créée en 2010, se veut un grand pôle de formation et de recherche.

Le Directeur a souligné l'existence un plan stratégique (2013 – 2017) réalisé à hauteur de 90%. Pour lui, il reste deux points à finaliser par rapport à ce plan stratégique que sont :

- Construire un bâtiment propre,
- Booster le nombre d'étudiants dans les promotions.

Pour les conditions d'admission, le Directeur a mentionné que seuls les titulaires d'un baccalauréat scientifique sont acceptés en L1 et qu'en dehors des L1, les étudiants viennent

d'horizons divers mais toujours dans les STEM. Le nombre d'étudiants est fixé à 25 en moyenne.

Cette présentation de l'ESTI par son Directeur a été suivie d'une séquence de questions - réponses. Ensuite, l'équipe s'est entretenue avec le PER, les PATS, les Etudiants des deux filières. Après une pause, l'équipe a procédé à la visite des locaux, sous la conduite du Directeur Général de l'ESTI, qui a pu donner des explications détaillées tout le long de la visite

A la fin de la visite, un moment d'échanges entre les experts a eu lieu pour en tirer des conclusions. Ensuite, les Experts se sont entretenus avec toute l'équipe pour faire une synthèse orale de l'ensemble des activités menées en rapport avec document d'évaluation institutionnelle. L'équipe de direction a, à son tour, pris la parole pour fournir aux Experts ses commentaires ainsi que les explications nécessaires.

3.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite de terrain s'est passée dans une très bonne ambiance et sans aucune difficulté. La Direction de l'ESTI n'a ménagé aucun effort pour une réussite franche de la mission des Experts de l'ANAQ-SUP. Le personnel de cette Ecole travaille dans un bon esprit d'équipe, pour mener à bien les tâches assignées afin d'offrir les programmes aux apprenants.

S'agissant des locaux de l'Ecole, ils ne sont pas tous aux normes d'une école de génie civil et d'électromécanique, du fait que les bâtiments de l'établissement n'étaient pas initialement conçus pour servir de locaux pédagogiques (salles de classes et laboratoires pour les TP), mais plutôt comme maison à usage d'habitation. Toutefois, des travaux ont été réalisés dans le bâtiment pour mettre aussi bien les étudiants que le personnel dans des conditions correctes de travail.

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution.

Standard 1.01 : L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.

Appréciation générale du standard : L'ESTI s'est fixée comme crédo de former (enseigner) dans les génies civil et électromécanique, donc dans les STEM. Le volet recherche n'est pas encore embrassé. Elle participe dans le désengorgement de Dakar en matière d'enseignement supérieur et participe à la sédentarisation des apprenants dans les régions. Le Directeur a souligné l'ancrage de l'institution dans les STEM. L'école a été créée en

2010 et dispose d'un plan stratégique (2013 – 2017) réalisé à hauteur de 90%. Pour le Directeur, il reste deux points à finaliser par rapport à ce plan. L'ESTI se veut un établissement privé, à vocation nationale et internationale.

Atteint : Non Atteint :

Standard 1.02 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation générale du standard : L'ESTI a mis en place des structures de gouvernance (un conseil d'administration, un conseil pédagogique et une cellule Assurance Qualité). Les compétences et les responsabilités décisionnelles sont clairement définies. Les enseignants participent à l'élaboration des prises de décisions pédagogiques (enseignement) mais pas institutionnelles. La recherche est au point mort à l'ESTI.

Atteint : Atteint :

Standard 1.03 : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

Appréciation générale du standard : L'institution n'est pas conforme aux normes nationales et régionales en matière de personnel Enseignants permanents. L'ESTI a fait un effort pour améliorer la gouvernance administrative et financière en recrutant un responsable du Service de la Scolarité et un responsable des Finances. Il s'y ajoute cinq (05) professeurs associés. L'institution est logée dans un immeuble qui faisait office d'habitation. Les ressources financières proviennent exclusivement des frais de scolarité des étudiants. L'organigramme est à revoir, surtout au niveau des filières de formations.

Atteint : Non Atteint :

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation générale du standard : Les sources de financement proviennent de l'ESTI des frais de scolarité des étudiants. Les bilans financiers étant disponibles. Cependant, l'autonomie financière n'a pas permis de développer la recherche.

Atteint : Non Atteint :

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciation générale du standard : L'ESTI dispose d'une cellule interne d'assurance

qualité depuis janvier 2014 qui était dirigée par le Directeur des Etudes. Actuellement, Dr Alassane DIENE (Professeur Associé) est le responsable de la Cellule Interne Assurance Qualité. Cette cellule se réunit mais pas de manière régulière.

Atteint : Non Atteint :

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation générale du standard : Il n'existe pas de dispositif pour prévenir et/ou solutionner les conflits qui peuvent exister dans l'institution.

Atteint : Non Atteint :

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.

Appréciation générale du standard : L'offre de formation de l'ESTI est centrée sur les génies civil et électromécanique. Depuis l'année académique 2014/2015, l'ESTI est dans le système LMD. Elle a créé des licences professionnelles et continue à délivrer des diplômes d'ingénieur technologue.

L'offre d'études et de formations s'intègre dans l'offre supérieure de cycle court et particulièrement dans les STEM. Les tableaux 1 et 2 récapitulent la liste de diplômes de licences et de masters que délivre l'institution.

Tableau 1 : Liste des diplômes de licence

| Intitulé du diplôme | Orientation (académique ou professionnelle) | Modalité d'enseignement (présentiel ou à distance) | Diplôme délivré par l'établissement, en Co-diplômation, délocalisation |
|--------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Licence Génie Civil | Professionnelle | Présentiel | ESTI seulement |
| Licence Génie Electromécanique | Professionnelle | Présentiel | ESTI seulement |

Tableau 2 : Liste des diplômes de master

| Intitulé du diplôme | Orientation (académique ou professionnelle) | Modalité d'enseignement (présentiel ou à distance) | Diplôme délivré par l'établissement, en Co-diplômation, délocalisation |
|-----------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Master en Génie Civil | Professionnelle | Présentiel | ESTI seulement |
| Master en Génie | Professionnelle | Présentiel | ESTI seulement |

| | | | |
|--------------------------------------------|-----------------|------------|----------------|
| Electromécanique | | | |
| DIT Génie Civil (Bac + 4) | Professionnelle | Présentiel | ESTI seulement |
| DIT Génie Electromécanique (Bac + 4) | Professionnelle | Présentiel | ESTI seulement |

Atteint : Non Atteint :

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation générale du standard : Il n'existe pas de participations d'étudiants ou d'enseignants à des échanges nationaux et internationaux. L'institution n'a pas pris de mesures concrètes dans le but de soutenir activement l'échange d'enseignants avec d'autres institutions.

Atteint : Non Atteint :

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions. Les modalités de contrôle des connaissances, de validation des parcours sont consignées dans le règlement pédagogique.

Appréciation générale du standard : Les modalités d'obtention des attestations et des diplômes sont clairement définies dans le règlement pédagogique.

Atteint : Non Atteint :

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation générale du standard : L'ESTI organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiants mais pas vraiment du suivi de l'insertion professionnelle de ses diplômés. Seule une exploitation brute de certaines données est réalisée. Les statistiques montrent que la plupart des diplômés poursuivent leurs études après l'obtention de leurs diplômes à l'ESTI. Ce phénomène fausse la mission de l'institution dans sa vocation de professionnaliser ses produits afin qu'ils intègrent le marché du travail une fois diplômés.

Atteint : Non Atteint :

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation générale du standard : Il est fait état de plusieurs ateliers de revue des programmes réunissant des enseignants, des professionnels travaillant dans les entreprises et des membres du Conseil Pédagogique organisés par la cellule interne d'assurance qualité. Mais, ces ateliers n'ont pas permis de revoir les programmes d'après les enseignants interrogés. Il n'existe pas de politique officielle d'évaluation périodique de ses programmes

d'études et de formation.

Atteint : Non Atteint :

Champ d'évaluation 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation générale du standard : Il n'existe pas d'activités de recherche au sein de l'institution.

Atteint : Non Atteint :

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation générale du standard : Puisqu'il n'existe pas d'activités de recherche au sein de l'institution, la garantie de l'intégration des connaissances scientifiques dans la formation n'est pas assurée.

Atteint : Non Atteint :

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation générale du standard : L'ESTI a fonctionné sur la base du vacatariat en ce qui concerne les PER. Récemment, cinq professeurs associés (de statut conforme à la législation nationale et aux normes du CAMES) ont été recrutés sur la base d'un contrat annuel. Le grade minimum du PER est ingénieur. Seuls trois enseignants (de compétences didactiques et de qualifications scientifiques) impliqués uniquement dans la filière génie civil ont été rencontrés. Nous n'avons pas rencontré dans cet entretien ceux participant à la filière électromécanique de l'établissement. Le tableau 3 récapitule la liste des PER de l'ESTI donnée dans le rapport d'évaluation. Cependant certains enseignants rencontrés lors de l'entretien ne figurent pas dans la liste des PER donnée par l'établissement. Il s'agit de Dr Ibrahima THIAM, Enseignant en topographie (filiale génie civil) et de Dr Malick BA, Enseignant en résistance des matériaux (filiale génie civil).

Un de la filière réseaux et télécommunications (filiale non agréée) figure également dans la liste des PER ; il s'agit du Dr Cheikh SARR.

Tableau 3 : Liste des PER (diplômes, grade, qualification et statut)

| N° | Prénom et Nom | Diplôme (le plus élevé) | Grade/titre (Universitaire) | Statut (permanent, vacataire, associé) |
|----|----------------------|---------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------------|
| 01 | Séni Tamba | Doctorat en Génie civil, Sp. Sciences de l'eau | Professeur Assimilé | Professeur Associé |
| 02 | Mamadou Wade | Doctorat spéc. Energétique physique | Professeur Assimilé | Professeur Associé |
| 03 | Ibrahima Ly | Doctorat Unique, Sp. Physique, Énergie Sol. Photov. | Professeur Assimilé | Professeur Associé |
| 04 | Alassane Diène | Doctorat Thèse Unique Physique, Énergie Sol | Maître de Conférences | Professeur Associé |
| 05 | Mamadou Lamine Lô | Doctorat Thèse unique Physique | Maître de Conférences | Professeur Associé |
| 06 | Grégoire Sissokho | Doctorat d'État en physique, Pr Titulaire | Professeur Titulaire | Vacataire |
| 07 | Mamadou Sarr | Doctorat en Physique, Sp. Physique de l'état solide | Professeur Titulaire | Vacataire |
| 08 | Ibrahima NDiaye | Doctorat d'Etat en anglais | Maître de Conférences | Vacataire |
| 09 | Ngor Sarr | Doctorat en Sciences de gestion | Maître de Conf. Assimilé | Vacataire |
| 10 | Cheikh Sarr | Doctorat Unique, Sp. Informatique et réseaux | Professeur Titulaire | Vacataire |
| 11 | Ousmane Sow | Doctorat unique en Physique appliquée, Electrotechnique | Maître de Conférences | Vacataire |
| 12 | Papa Babacar Thioune | Diplôme d'Ingénieur du génie rural | Assistant | Vacataire |
| 13 | Serigne Touba Thiam | Diplôme d'Ingénieur génie civil | Assistant | Vacataire |

Atteint :

Non Atteint :

Standard 4.02 : L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation générale du standard : Il est fait état d'un programme de formation et de perfectionnement annuel basé sur un calendrier fixé. La réglementation de ce programme n'est pas effective.

Atteint :

Non Atteint :

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève.

Appréciation générale du standard : Le volet recherche n'est pas encore embrassé par l'institution. La liste de PER donnée (Docteur en dehors de deux ingénieurs) est en porte-à-faux avec le rapport qui dit que de jeunes doctorants sont aussi sélectionnés et ont donné satisfaction dans leurs enseignements. La politique de la relève n'est pas durable au vu des constats sur le terrain.

Atteint :

Non Atteint :

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation générale du standard : Le PER est constitué pour une grande majorité de vacataires, ainsi la gestion de leurs plans de carrière n'est pas prise en compte.

Atteint :

Non Atteint :

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation générale du standard : Le personnel administratif, technique et de service (PATS) est recruté sur la base de la formation et l'expérience professionnelle. L'engagement est matérialisé par un contrat contresigné par l'inspection du travail. Le personnel bénéficie de congés annuels. Il est immatriculé auprès des institutions de sécurités sociales et de prévoyance retraite et les cotisations sociales sont régulièrement versées. Le tableau 4 donne la liste des PATS.

Cependant, les procédures ne sont pas réglementées ni publiées.

Tableau 4 :Liste des PATS (diplômes, grade, qualification et statut)

| N° | Prénom et Nom | Diplôme (le plus élevé) | Fonction | Statut (permanent, contractuel) |
|----|-----------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------------------|
| 01 | Mamadou SENE | Inspectorat | Directeur Général | Permanent |
| 02 | Serigne DIAW | Doctorat | Directeur des Etudes | Permanent |
| 03 | Marème Samb DIENG | Master 2 | Responsable Scolarité | Permanent |
| 04 | Abdoulaye DIAGNE | BP en Banque | Assistant Financier | Permanent |
| 05 | Ndèye Aissatou DIAGNE | Bureautique | Secrétaire | Permanent |
| 06 | Amadou Galo FALL | DEA | Assistant Informatique | Contractuel |
| 07 | Ngary SY | CFE | Assistant Pédagogique | Permanent |
| 08 | Mor DIOP | CFE | Assistant Pédagogique | Permanent |
| 09 | Hamady SY | | Assistant Comptable | Prestataire |
| 10 | Bernadette NDECKY | -- | Technicienne de Surface | Contractuel |
| 11 | Philomène MANDIAMY | | Technicienne de Surface | Contractuel |
| 12 | Germaine KANFOME | | Technicienne de Surface | Contractuel |

Atteint :

Non Atteint :

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation générale du standard : Un plan de formation et de perfectionnement des PATS est confectionné et réalisé suivant un calendrier qui couvre l'année scolaire ; en plus les

responsables administratifs ont eu à participer à divers séminaires de formation en l'occurrence :

- l'enseignement supérieur privé au Sénégal,
- l'Assurance qualité et les processus d'habilitation et d'accréditation des institutions d'enseignement supérieur par l'ANAQ-Sup et les institutions internationales (CAMES),
- l'utilisation de l'intranet de l'ANAQ-SUP

Malgré un plan de formation et de perfectionnement élaboré et l'existence de l'institution depuis quelques années, seuls ces trois séminaires ont été prouvés pour garantir cette formation du PATS. Il n'existe pas de stages de formation pour ce PATS.

Atteint :

Non Atteint :

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation générale du standard : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formations de l'ESTI sont conformes aux textes réglementaires et définies dans le règlement pédagogique de l'institution. Il en est de même du règlement de passage entre le niveau licence et le niveau master.

Atteint :

Non Atteint :

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation générale du standard : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réelle. Les filles représentent en moyenne 23,80% de la population pour la filière génie civil et 6,70% de la population pour la filière génie électromécanique. Les déséquilibres notés dans la proportion de garçons et filles peuvent s'expliquer par une attraction moins forte des filles par les STEM.

Les statistiques entre filles et garçons montrent cette égalité de chances.

Atteint :

Non Atteint :

Standard 6.03 : L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation générale du standard : L'ESTI a élaboré des statistiques sur les taux de réussite par filières de formation mais également sur la durée des études. Un taux de réussite moyen entre de 64% à 100% est obtenu.

Atteint :

Non Atteint :

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation générale du standard : L'ESTI a recruté cinq (05) professeurs associés cette année 2016 – 2017 et reçoit chaque année une forte demande d'enseignants. Ces demandes sont analysées et répertoriées dans une banque de données gérée au niveau de la Direction des études. L'ESTI dispose donc des ressources humaines suffisantes pour assurer un encadrement de qualité.

L'institution effectue auprès des étudiant(e)s des enquêtes régulières (fiche d'évaluation des enseignements) sur la qualité de l'encadrement mais il n'existe pas cette politique auprès du PER.

Atteint : Non Atteint :

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.

Appréciation générale du standard : La structure mise en place par l'ESTI pour des conseils aux étudiant(e)s et aux tuteurs sur les études en général, leur financement et les possibilités de carrière ne nous a pas été présentée.

Atteint : Non Atteint :

Standard 6.06 : L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation générale du standard : Le bâtiment abritant l'établissement n'est pas doté d'aménagements spécifiques destinés aux étudiant(e)s en situation d'handicap. Il existe une rampe d'accès à la porte d'entrée.

Atteint : Non Atteint :

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation générale du standard : La visite des locaux a permis de voir que l'ESTI est logé dans un seul bâtiment de trois (03) niveaux. Elle a permis de constater :

- Au rez-de-chaussée
 - un (01) cafétéria pour les étudiants à l'entrée de l'école
 - un (01) espace d'affichage à l'entrée de l'école
 - un (01) extincteur au niveau du cours de l'école
 - une (01) toilette visiteur à l'entrée de l'école
 - deux (02) salles de cours

- trois (03) toilettes pour étudiants (2 pour femmes et 1 pour hommes)
- un (01) bureau pour les surveillants
- un (01) bureau faisant office la scolarité
- un (01) laboratoire pour les travaux pratiques d'électricité et d'électronique. Ce dernier comprend :
 - six (06) bancs de TP électronique
 - quatre (04) bancs de TP électricité
 - un (01) banc de simulation de pompe hydraulique
 - des oscilloscopes
 - des voltmètres
 - des ampèremètres
 - des moteurs monophasé, triphasé
- 1^{er} étage
 - une (01) salle multimédia polyvalente climatisée renfermant 13 ordinateurs fixes dont 3 sont dédiés à une bibliothèque numérique locale. Cette salle fait office de salle de réunions et de cours
 - un (01) bureau qui sertent même temps de bibliothèque pas trop fournie en ouvrages
 - un (01) bureau pour le Directeur des Etudes
 - un (01) bureau pour le Directeur
 - une (01) toilette pour l'administration
 - un (01) magasin
 - une (01) borne fontaine
 - un (01) extincteur
- 2^{ème} étage
 - trois (03) salles de cours
 - un (01) magasin pour le matériel de topographie
 - un (01) espace aéré
 - une (01) toilette pour femme
 - un (01) extincteur
- 3^{ème} étage
 - un (01) espace ouvert
 - un (01) groupe électrique
 - un (01) panneau solaire
 - un (01) réservoir d'eau

Ces locaux n'étaient pas initialement conçus pour un établissement d'enseignement supérieur mais plutôt pour usage d'habitation mais ils offrent un cadre normal pour les études proposées.

Atteint : Non Atteint :

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation générale du standard : L'ESTI dispose d'une bibliothèque physique très peu fournie par de nouveaux ouvrages dans les filières de formation qu'elle offre. Elle dispose aussi d'une bibliothèque numérique locale installée sur trois (03) machines.

L'accès à internet est généralisé grâce à l'installation d'un wifi de 8 Go relayé par des modems annexes aux différents étages permettant au PER, au PATS et aux étudiants de se connecter et d'effectuer des recherches.

La plupart des étudiants dispose d'un ordinateur portable.

Atteint :

Non Atteint :

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation générale du standard : Des plans d'évacuation des locaux en cas de nécessité sont affichés à tous les étages. Des extincteurs sont installés aussi dans les espaces communs et des issues de secours balisées sont aménagées. La compréhension de ce système de tous reste à vérifier.

Atteint :

Non Atteint :

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

Appréciation générale du standard : Ne disposant pas d'équipement pour réaliser tous les travaux pratiques des étudiants, l'ESTI collabore activement au niveau national avec l'Institut Universitaire de Technologie de Thiès (IUT), le Lycée d'enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Thiès (LETFP), le Centre de Formation Professionnelle et l'UFR-Sciences de l'ingénieur de l'université de Thiès.

Il n'existe aucune collaboration régionale et internationale avec d'autres institutions d'enseignement supérieur.

Quelques partenariats existent avec les milieux professionnels.

Atteint :

Non Atteint :

Champ d'évaluation 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de

l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation générale du standard : Un service d'information et d'orientation rattaché à la direction des études ne nous a pas été signifié lors de la visite sur site. Cependant, il existe des statistiques, un site web et des tableaux d'affichage pour distiller l'ensemble des informations de l'institution.

Atteint : Non Atteint :

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Sur le plan interne, le téléphone, le mailing et l'affichage sont les moyens de communication utilisés pour la transmission des informations. Sur le plan externe, il s'agit d'un site web destiné à faire connaître ses activités et son offre de formation partout.

Les journaux et les moyens de communication audio-visuels sont aussi utilisés dans la publication des offres de formation.

5. Points forts de l'EPES

- Existence d'un plan stratégique ;
- Existence des structures de gouvernance (un conseil d'administration, un conseil pédagogique et une cellule Assurance Qualité) ;
- Existence de 5 professeurs associés ;
- L'offre d'études et de formations s'intègre dans l'offre supérieure de cycle court et particulièrement dans les STEM ;
- Le grade minimum du PER est ingénieur ;
- Le personnel administratif, technique et de service (PATS) est recruté sur la base de la formation et l'expérience professionnelle ;
- Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'ESTI sont conformes aux textes réglementaires et définies dans le règlement pédagogique de l'institution ;
- Un taux de réussite moyen entre de 64 % à 100% est obtenu ;
- L'ESTI dispose donc des ressources humaines suffisantes pour assurer un encadrement de qualité ;
- Les locaux offrent un cadre normal pour les études proposées ;
- Existence d'une bibliothèque physique et numérique ;
- Des plans d'évacuation des locaux en cas de nécessité sont affichés à tous les étages ;
- Des extincteurs sont installés aussi dans les espaces communs et des issues de secours balisées sont aménagées ;
- Ne disposant pas d'équipement pour réaliser tous les travaux pratiques des étudiants. En effet, l'ESTI collabore activement au niveau national avec l'Institut Universitaire de Technologie de Thiès (IUT), le Lycée d'enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Thiès (LETFP), le Centre de Formation Professionnelle et l'UFR-Sciences de l'ingénieur de l'université de Thiès ;

6. Points faibles de l'EPES

- Le Conseil Pédagogique ne se réunit pas régulièrement ;
- Absence de PV de délibérations des jurys de soutenance ;
- La Cellule d'Assurance Qualité ne se réunit pas régulièrement ;
- Faible prise en compte des personnes en situation d'handicap dans les aménagements ;
- Les locaux (surtout les laboratoires) ne sont pas très adaptés aux programmes du génie ;
- La plupart des partenariats est uniquement basé sur des prestations de services pour l'ESTI ;
- La liste du Personnel enseignant de l'établissement n'est pas à jour ;
- Absence d'un personnel enseignant permanent dédié même si l'ESTI vient de contractualiser avec cinq (05) Professeurs associés,
- Faible nombre d'ouvrages en rapport avec les filières dispensées ;
- Les programmes ne sont pas périodiquement évalués avec l'implication des enseignants de l'établissement.

7. Appréciations générales de l'EPES

Les autorités de l'ESTI ont mis en exergue le rôle important que l'établissement joue dans la réduction du flux d'étudiants entrant à Dakar. Il participe d'une forte belle manière à la sédentarisation des apprenants dans les régions, particulièrement à Thiès et son ancrage profond dans les disciplines scientifiques.

Sur le plan stratégique quinquennal (2013-2017) approuvé, la plupart des objectifs visés a été atteint mis à part la construire de locaux propres à l'établissement et l'augmentation du nombre d'étudiants dans les différentes promotions.

Le Conseil Pédagogique et la Cellule Qualité de l'établissement se réunissent assez régulièrement et de nouveaux agents administratifs (le responsable de la scolarité et un assistant financier) ont été recrutés en 2017 pour alléger le travail au Directeur.

A cela, s'ajoute également l'amélioration de la sécurité des étudiants et de l'environnement de travail.

Il faut aussi noter aussi que, suite au dernier rapport d'évaluation institutionnelle, la filière réseaux et télécommunications a été arrêtée pour se conformer à l'accord provisoire délivré par le Ministère.

8. Recommandations à l'Etablissement

- Des réunions du Conseil Pédagogique se tiennent mais elles doivent être régulières,
- Etablir des PV de délibérations des jurys de soutenance,
- Tenir des réunions régulières avec tous les membres de la Cellule d'Assurance Qualité,
- Aménager des accès à tous les niveaux aux personnes handicapés ; seule une rampe d'accès en bois existe à l'entrée de l'établissement au niveau du rez-de-chaussée,

- Adapter les locaux (surtout les laboratoires) pour des programmes de génie. En effet, les formations des génies (civil et électromécanique) demandent des locaux spacieux et adaptés.
- Tirer tous les avantages des conventions signées avec un tiers et veiller à ce que les partenariats soient bilatéraux et ne soient pas uniquement basés sur des prestations de services pour l'ESTI,
- Mettre à jour la liste du Personnel enseignant de l'établissement,
- Recruter un personnel enseignant permanent dédié même si l'ESTI vient de contractualiser avec cinq (05) Professeurs associés,
- Acquérir des ouvrages en rapport avec les filières dispensées car la visite de la bibliothèque a révélé qu'une partie des ouvrages est constitué de romans (ouvrages littéraires anciens). Il existe très peu d'ouvrages scientifiques et la bibliothèque numérique est en local et disponible uniquement sur trois machines. Les étudiants ont signalé qu'ils ne consultent pas cette bibliothèque numérique,
- Se limiter à la délivrance desdiplômes de LM comme ESTI a basculé tous ses programmes dans le LMD en 2014. Car, il est fait mention dans le rapport d'évaluation que l'ESTI continue à délivrer des diplômes d'ingénieur,
- Mettre un focus sur les échanges nationaux et internationaux pour beaucoup plus de visibilité,
- Faire une évaluation périodique des programmes en y impliquant les enseignants de l'établissement,
- La politique de relève des enseignants est assurée par la formation doctorale, donc l'ESTI doit s'y atteler.

9. Proposition d'avis

Habilitation à délivrer les diplômes de Licence, de DIT et de Master recommandée